

COMMUNIQUE DU MINISTERE DU COMMERCE EXTERIERIEUR

Avis aux importateurs n° 03/10

Le Ministère du Commerce Extérieur porte à la connaissance des importateurs des carreaux en céramique que, dans le cadre de la prorogation de la mesure de sauvegarde sur les importations des carreaux en céramique (position douanière 69 08), un contingent tarifaire semestriel, au titre de la période allant du 1^{er} juillet 2010 au 31 décembre 2010, de l'ordre de 7.202millions m² de carreaux en céramique, non soumis au droit additionnel spécifique de 1.5 dh/kg, sera réparti entre les importateurs selon les modalités fixées par le présent avis.

La répartition de ce contingent tarifaire s'effectuera par pays ou territoires douaniers comme suit :

(En milles m²)

Pays ou territoires douaniers	Quantité
Union Européenne	5 500
Emirats Arabes Unies	916.5
République Populaire de Chine	550
République Tunisienne	91.5
Autres pays	144
Total	7 202

Les importateurs de carreaux en céramique désirant bénéficier de quotes-parts au titre de ce contingent doivent déposer ou adresser par envoi recommandé, avec accusé de réception, au Ministère du Commerce Extérieur (**Direction de la Politique des Echanges Commerciaux – Division de la Réglementation et de la Facilitation Commerciale sise 1, Avenue Tadmouk - Rabat**) au plus tard le **05 juillet 2010** leurs dossiers de demandes constitués obligatoirement des pièces suivantes :

- une demande établie sur le formulaire « Demande de Franchise Douanière » en 4 exemplaires et accompagnées de 4 exemplaires de la facture pro forma. Ce formulaire est disponible auprès de la Direction de la Politique des Echanges Commerciaux et peut être téléchargeable sur le site Web du Ministère du Commerce Extérieur [http : www.mce.gov.ma/Avis/FRANCH_1.pdf](http://www.mce.gov.ma/Avis/FRANCH_1.pdf).

1 Conformément à la liste annexée à l'Avis aux Importateurs n° 02/06.

- Une copie du Certificat d'Immatriculation au Registre de Commerce ;
- Une copie de l'Attestation d'Inscription à la Taxe Professionnelle (Patente) ;
- Une copie de l'attestation fiscale ou les dernières déclarations de l'impôt sur les sociétés (IS) et de la TVA.
- Un tableau récapitulatif des opérations d'importation de carreaux en céramique relevant de la position douanière 6908 réalisées au cours des trois dernières années (2007-2008-2009) selon le modèle en annexe 1 indiquant la valeur, le poids et le volume en m², accompagné des documents justificatifs suivants :
 - Copies des Déclarations Uniques des Marchandises (DUM) dûment imputées par les services douaniers ; et
 - Copies des Engagements d'Importation dûment imputés par les services douaniers.

Les importateurs ayant déjà bénéficié de quotes-parts au titre du 1^{er} semestre 2010 doivent obligatoirement fournir un tableau récapitulatif des importations durant le 1^{er} semestre 2010 selon le modèle en annexe 2 accompagné des pièces justificatives suivantes :

- Copies des Franchises Douanières délivrées au titre du 1^{er} semestre 2010 dûment imputées par les services douaniers,
- Copies des Déclarations Uniques des Marchandises (DUM) imputées par les services douaniers ; et
- Copies des Engagements d'Importation dûment imputés par les services douaniers.

Tout dossier incomplet ne sera pas accepté.

Les importateurs n'ayant pas réalisé les quotas qui leur ont été accordés au titre du 1^{er} semestre 2010 verront leur quote-part au titre du 2^{ème} semestre réduite du taux de non utilisation.

Une part du contingent tarifaire sera réservée aux nouveaux importateurs.

Annexe N° 1

Model de présentation des données des importations

Désignation du produit :

Nomenclature douanière :

Année : 2007

N° DUM	Date de la DUM	Date de l'engagement D'importation	Pays d'origine	Poids	Volume	Valeur

Année : 2008

N° DUM	Date de la DUM	Date de l'engagement D'importation	Pays d'origine	Poids	Volume	Valeur

Année : 2009

N° DUM	Date de la DUM	Date de l'engagement D'importation	Pays d'origine	Poids	Volume	Valeur

Je soussigné,, en ma qualité de
de la Société, déclare sur l'honneur que les données ci-dessus sont correctes.

Date, cachet et signature

Annexe N° 2

Model de présentation des données des importations

Désignation du produit :

Nomenclature douanière :

Période : 1er janvier 2010 au 30 juin 2010

N° DUM	Date de la DUM	Date de l'engagement D'importation	Pays d'origine	Poids	Volume	Valeur

Je soussigné,, en ma qualité de
de la Société, déclare sur l'honneur que les données ci-dessus sont correctes.

Date, cachet et signature